

REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH)

Société des Eaux de Guinée (SEG-SA)

Projet Eau et Assainissement de la Guinée (PEAG)

SERVICES DE CONSULTANTS

Avis à Manifestations d'intérêt (AMI) pour l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG)

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité un financement de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), pour sa participation au financement partiel du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG). La Société des Eaux de Guinée (SEG-SA), bénéficiaire final du financement, a l'intention d'utiliser une partie du montant au titre du paiement des services de consultants pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du projet.
2. La mission du Consultant, pour une période de **50 mois**, aura pour objet l'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage à la SEG. Il s'agit entre autres des tâches suivantes non limitatives :

L'assistance technique concernera l'ensemble de la composante 1 du Projet et portera sur :

- ✓ La coordination de l'exécution des activités de la composante du Projet PEAG, notamment à travers la préparation périodique (ex : biannuelle) de Plans de cohérence intégrés du planning général du projet ;
- ✓ La mise en place d'outils de gestion pratiques et interactifs ainsi que la formation des intervenants à l'utilisation desdits outils ;
- ✓ La passation des marchés avec un accent particulier sur la formation dans l'utilisation des logiciels de gestion des procédures d'acquisition ;
- ✓ La gestion des contrats ;
- ✓ L'appui à la supervision des travaux des différentes composantes et la revue des livrables des maitres d'œuvre de ces travaux.
- ✓ La supervision de la mise en œuvre des plans environnementaux et sociaux (PAR, PGES) par une organisation du dispositif opérationnel et le renforcement de capacité des acteurs du secteur ;
- ✓ La mise en œuvre d'un projet de communication, notamment par la mise en place d'outils de gestion de la communication et le renforcement de capacités des intervenants ;
- ✓ La mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation ;
- ✓ La mise en place effective et la révision du manuel des procédures administratives, financières et comptables du Projet ainsi que la révision du manuel d'exécution en veillant à l'harmonisation des contenus des manuels et à leur appropriation par les agents chargés de leur application ;
- ✓ L'élaboration du Plan d'Opération pour la durée du Projet et la préparation des plans de travail et budgets annuels à soumettre au Conseil d'Administration et aux Partenaires Techniques et Financiers.
- ✓ Le diagnostic organisationnel de la SEG en matière de maîtrise d'ouvrage et proposition d'un organigramme, un plan de renforcement de capacités, adéquats le cas échéant conformément à sa mission et aux défis du secteur.
- ✓ La maîtrise d'ouvrage par un contrôle complémentaire des Maitres d'œuvre et des entreprises contractantes

- ✓ La rédaction des rapports périodiques d'activités (mensuels et trimestriels), des rapports spécifiques et du rapport d'achèvement des financements de la composante 1 du Projet de manière à rendre autonomes les services de la SEG dans l'élaboration de ces livrables ;
- ✓ La mise à jour d'un site web de la SEG et le renforcement des capacités des responsables du domaine qui devront prendre en charge cette activité en toute autonomie ;
- ✓ La mise en place d'une procédure de gestion et d'archivage des documents papier et d'un système de « Gestion Électronique des Documents » (GED) intégré,
- ✓ La gestion des bases de données, leur documentation, leur mise à jour, leur sécurisation et leur sauvegarde.
- ✓ L'appui à la mise en place et à l'actualisation du SIG de la SEG.
- ✓ L'organisation des réunions périodiques.

Le Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH) représenté par la Société des Eaux de Guinée (SEG-SA) invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

3. Les composantes du projet sont réparties en plusieurs lots financés par différents Bailleurs de fonds (Exim Bank India, Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissement, Union Européenne, Gouvernement Guinéen) :
 - **Lot 0** : Prise d'eau au barrage des Grandes Chutes de 2,8 m³/s et les conduites d'eau brute barrage des Grandes Chutes -Yessoulou sur 44 Km en DN 1600 mm ;
 - **Lot 1** : Usine de traitement de Yessoulou 4 de **200 000 m³/jour** ;
 - **Lot 2 et 3** : Adduction d'eau traitée (**51km DN300-1600mm**) ;
 - **Lot 4,5,6,7 et 8** : Ouvrages de stockages (**63 600 m³**) et réseaux de distribution (**390 km**) ;
4. L'appel d'offres international sera régi par les procédures de la BEI.
5. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentations, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
6. Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction de :
 - **L'ampleur des contrats** d'assistance technique (AMO) ou de maîtrise d'œuvre (AME) dont le montant est supérieur ou égal à **700 mille euros** réalisé à part entière par le candidat ou le chef de file d'éventuel groupement, en cours ou terminé dans les dix (10) dernières années ;
 - **Domaine technique** : expérience du candidat au cours des dix (10) dernières années en contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maîtrise d'œuvre (AME) de projets i) usine de traitement d'eau potable de capacité supérieure ou égale à **40 000 m³/jour** ; ii) pose de canalisation d'adduction d'eau de diamètre supérieur ou égal à **1 000 mm** ; iii) pose de canalisation de distribution d'eau de diamètre variant entre 60 à 300 mm et d'une longueur de 150 Km.
 - **Contexte géographique** : une préférence sera donnée aux références réalisées en Afrique de l'ouest.

NB : le Candidat donnera pour chaque projet, une brève description de la nature des travaux, le nom du maître d'ouvrage et son adresse, le montant du contrat, la part du consultant dans

le marché (dans le cas d'un marché avec groupement ou dans le cas d'un marché avec sous-traitance), la période d'exécution des prestations :

- **Chaque référence doit être accompagnée d'une attestation de service fait délivrée et signée par le maître d'ouvrage concerné.**
- **Pour qu'une candidature soit validée, elle doit contenir au moins une référence AMO qui satisfait les critères techniques et financier cités ci-haut.**

7. La SEG examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des informations suivantes :

- Les compétences et disponibilités du personnel permanent du consultant opérant dans le domaine de l'Eau Potable et pouvant apporter un appui technique au personnel affecté sur le terrain.
- La qualité managériale du consultant en vertu des procédures d'assurance qualité et certifications en sa disposition.

8. Le classement des candidats se fera selon le plus grand nombre de références similaires pertinentes selon les critères ci-après :

- D'abord, sur la base du nombre de références en AMO ;
- Puis, sur la base du nombre de références en AME, au cas où le seuil maximal de la liste ne serait atteint ;
- En cas de dépassement du seuil maximum de la liste restreinte, le contexte géographique des références prime.

9. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services à savoir :

- Une présentation générale du candidat, faisant apparaître la date de sa création, son expérience dans le domaine de l'alimentation en eau potable des centres urbains et semi-urbains et dans l'exécution de prestations d'assistance technique en AMO et en AME dans ce secteur, en particulier en Afrique de l'Ouest, dans les dix (10) dernières années ;
- La liste des références du candidat concernant des prestations d'assistance technique de maîtrise d'ouvrage similaires à celles décrites dans **le paragraphe 2 notamment** :
 - La coordination de l'exécution des activités de la composante du Projet PEAG, notamment à travers la préparation périodique (ex : biannuelle) de Plans de cohérence intégrés du planning général du projet ;
 - La passation des marchés avec un accent particulier sur la formation dans l'utilisation des logiciels de gestion des procédures d'acquisition ;
 - La gestion des contrats ;
 - L'appui à la supervision des travaux des différentes composantes et la revue des livrables des maîtres d'œuvre de ces travaux.
 - La supervision de la mise en œuvre des plans environnementaux et sociaux (PAR, PGES) par une organisation du dispositif opérationnel et le renforcement de capacité des acteurs du secteur ;
 - La mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation ;
 - La mise en place effective et la révision du manuel des procédures administratives, financières et comptables du Projet ainsi que la révision du manuel d'exécution en veillant à l'harmonisation des contenus des manuels et à leur appropriation par les agents chargés de leur application ;
 - La mise en place d'une procédure de gestion et d'archivage des documents papier et d'un système de « Gestion Électronique des Documents » (GED) intégré,

- Ces références devront avoir été réalisées dans les dix (10) dernières années et seront classées par zone :
 - a. Afrique de l'Ouest ;
 - b. Hors de la région.

Ces références devront être présentées selon la **Fiche de renseignement** jointe.

- La liste du personnel clé permanent du candidat avec leur qualification et leur CV ;
 - Les implantations permanentes du bureau d'études en Afrique de l'Ouest, avec une indication sommaire des moyens disponibles dans chaque implantation ;
 - Les chiffres d'affaires et les bilans du candidat pour les trois **(03) derniers exercices (2021,2022, 2023)**.
10. Les candidats (y compris les partenaires en association) ne peuvent soumettre qu'une seule Manifestation d'Intérêt, en leur nom propre ou en association.
 11. La SEG dressera une liste restreinte d'au minimum de trois (3) et de maximum de six (06) bureaux d'études, présélectionnés sur la base des candidatures reçues auxquels elle adressera le Dossier de Demande de Propositions pour la sélection du candidat pour la réalisation des services requis.
 12. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « **Sélection basée sur la Qualité et le Coût** ».
 13. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous du **Lundi au Jeudi de 08h à 13h GMT et de 14h à 17h GMT** et le **Vendredi de 08h à 13h GMT**.

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali
A l'attention de Monsieur Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet
Immeuble Kaleta 3ème étage, carrefour de la Féguifoot/ Tél : (+224) 622 622 085/624 654 656
E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr, msoulbah@gmail.com, spmbahsouleymane@gmail.com

14. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en langue française en **un (01) original et trois (03) copies** sous enveloppe scellée et cachetée accompagnée d'une copie du dossier complet sur clé USB à l'adresse mentionnée ci-dessous : **au plus tard le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante :

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali
A l'attention de Monsieur Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet
Immeuble Kaleta 3ème étage, carrefour de la Féguifoot/ Tél : (+224) 622 622 085/624 654 656
E-mail : **mdy_kakoro@yahoo.fr, msoulbah@gmail.com, spmbahsouleymane@gmail.com**

15. L'enveloppe extérieure contenant le dossier de manifestation d'intérêts portera les seules mentions : « **Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un cabinet en charge de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du Projet Eau et Assainissement de Guinée (PEAG)** » à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture.
16. Les plis seront ouverts en présence des représentants de soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 30 mn GMT** à l'adresse suivante :

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali
A l'attention de Monsieur Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet
Immeuble Kaleta 3ème étage, carrefour de la Féguifoot/ Tél : (+224) 622 622 085/624 654 656
E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr, msoulbah@gmail.com, spmbahsouleymane@gmail.com

REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministère de l’Energie, de l’Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH)

Société des Eaux de Guinée (SEG-SA)

Projet Eau et Assainissement de la Guinée (PEAG)

SERVICE D’ASSISTANCE TECHNIQUE MAITRISE D’OUVRAGE (AMO)

AVIS A MANIFESTATION D’INTERET

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom du consultant :

Intitulé du projet			
Date d’attribution	Date d’achèvement		
Nom de l’Autorité contractante :			
Adresse :			
Téléphone :			
Source de financement (Bailleurs de fonds)			
Consistance des travaux	Prestation du bureau (Description des principales activités)	Montant des prestations	

Fait à Conakry, le 12 mai 2025

Mamady KAKORO